



Programme national de vente de timbres de Postes Canada



Augmentez l'achalandage dans votre magasin et le nombre de produits offerts

Postes Canada est déterminée à faire en sorte que tous les Canadiens puissent se procurer facilement des timbres dans des emplacements pratiques comme le vôtre. Lorsque vous joignez les rangs du Programme national de vente de timbres de Postes Canada, vous offrez à vos clients un service utile et pratique qui leur permet d'économiser temps et efforts. Ce faisant, vous renforcez leur loyauté à votre égard. La demande est très élevée pour les timbres, tant chez les consommateurs que chez les entreprises. L'ajout de timbres et de produits philatéliques à vos produits de détail peut augmenter l'achalandage et vous donner une avance sur la concurrence. En offrant des timbres-poste, votre entreprise sera associée au nom de Postes Canada, l'une des marques canadiennes les plus reconnues.

Pourquoi vous joindre au programme?

- Augmenter vos revenus.
- Accroître la satisfaction de la clientèle.
- Susciter l'achalandage dans votre magasin.
- Acquérir de nouveaux clients et fidéliser les clients existants.
- Profiter d'un processus de commande simple et bénéficier de la livraison à votre porte.
- Obtenir un rabais de 5 % sur les produits.

Exigences

- Signer le contrat pour détaillant de timbres.
- Soumettre un formulaire d'autorisation de prélèvement automatique dûment rempli.
- Posséder un numéro de TPS/TVH.
- Soumettre une demande de crédit remplie.

Commande

Les commandes se font en ligne pour tous les détaillants de timbres.

Le **courriel électronique de confirmation** que vous recevez après une commande décrit les articles et les quantités du produit. C'est important de **valider votre commande à ce moment**. S'il y a une erreur et que vous devez le modifier, veuillez contacter le centre de service au détail immédiatement en répondant au courriel électronique de confirmation puisque toutes ventes sont finales. Lorsque vous soumettez une commande à Postes Canada, les commandes reçues :

- avant 15 h (heure de l'Est) sont traitées le jour même;
- après 15 h (heure de l'Est) sont traitées le lendemain.

Les articles commandés seront expédiés trois jours ouvrables suivant la date de traitement.

OPTIONS DE COMMANDE ET D'EXPÉDITION

Distribution centrale

Il y a un numéro central de compte clients pour la facturation et une destination d'expédition. Grâce à la distribution centrale, les détaillants nationaux peuvent commander directement auprès de Postes Canada et contrôler la distribution dans chacun de leurs magasins participants.

Envoi direct

Les détaillants nationaux ou les magasins individuels participants commandent directement auprès de Postes Canada. Il y a un numéro central de compte clients pour la facturation et un numéro de client par magasin individuel pour l'envoi direct.

Livraisons

Une fois les commandes traitées, les envois pénètrent le flot de courrier de Postes Canada et sont livrés conformément aux normes de livraison du service **Colis accélérés^{MC}** assorti de l'option signature.

Les normes de livraison pour des **Colis accélérés** avec signature (dans les grands centres urbains) sont généralement les suivantes :

- norme locale, 1 jour ouvrable;
- norme régionale, 1 à 3 jours ouvrables;
- norme nationale, 2 à 5 jours ouvrables.

L'entrepôt de Postes Canada est situé à Ottawa.

Les envois peuvent venir en plusieurs boîtes, selon la quantité commandée. Si c'est le cas, les boîtes seront identifiées de la façon suivante : 1 de 3, 2 de 3, etc. Il est possible que les boîtes d'un même envoi n'arrivent pas toutes à destination le même jour.

Suivi

Postes Canada n'est pas en mesure de procéder au suivi des envois avant l'exécution d'un premier balayage à la livraison. Ce balayage est effectué à l'installation de livraison le matin du jour où l'article doit être livré. On procède à un autre balayage lorsque l'article est livré au client ou qu'un avis de livraison lui est laissé. Le balayage a lieu dans de multiples endroits du parcours. Les codes de balayage permettront de déterminer si l'article a été livré au détaillant ou s'il doit être ramassé par celui-ci.

On demande à nos détaillants d'attendre au moins dix jours ouvrables après avoir passé la commande pour demander l'avis de livraison.

Livraison aux clients

Les clients doivent vérifier le contenu de leur commande dès réception. S'ils ont commandé de multiples boîtes, ils devront les compter et confirmer le numéro de suivi avant de signer.

Politique de retour

Toutes les ventes de produits de Postes Canada sont finales sauf si les marchandises reçues étaient endommagées. On doit prévenir Postes Canada dès réception si les marchandises sont endommagées.

Modalités

- Toutes les commandes doivent être payées par paiement préautorisé.
- Le paiement doit être fait dans les 30 jours suivant la date de facturation.

Pour en savoir plus : stampretailing@postescanada.ca

^{MC} Marques de commerce de la Société canadienne des postes.

